

# CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

© VINS ALCOOL ET SPIRITUEUX DE FRANCE - Tous droits réservés 2018

**VINS ALCOOL ET SPIRITUEUX DE FRANCE**, Société par actions simplifiée au capital de 45 000 euros, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n°394 452 270, sise 24, rue des Georges Guynemer – 33290 Blanquefort, TVA intracommunautaire n° [FR84394452270] Tel : [07.60.85.90.60]

© VINS ALCOOL ET SPIRITUEUX DE FRANCE - Tous droits réservés 2018

**VINS ALCOOL ET SPIRITUEUX DE FRANCE**, Société par actions simplifiée au capital de 45 000 euros, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n°394 452 270, sise 24, rue des Georges Guynemer – 33290 Blanquefort, TVA intracommunautaire n° [FR84394452270] Tel : [07.60.85.90.60]

## PREAMBULE

La société VINS ALCOOL ET SPIRITUEUX DE FRANCE (*ci-après « VASF »*), Société par action simplifiée au capital de 45.000 euros, sise 24 rue des Georges Guynemer – 33290 Blanquefort, prise en la personne de son représentant légal dûment habilité à conclure les présentes, édite et exploite l'application mobile TAGAWINE (*ci-après l'APPLICATION ou TAGAWINE*).

L'APPLICATION permet aux passionnés de vins de partager et d'évaluer gratuitement les vins qu'ils ont dégustés auprès de la communauté TAGAWINE. Dans sa version payante, l'APPLICATION permet également aux UTILISATEURS de gérer leur propre cave personnelle.

L'APPLICATION propose en outre un service en ligne d'intermédiation par lequel les UTILISATEURS pourront commander des bouteilles de vin directement auprès des producteurs inscrits sur TAGAWINE, qui organisent des VENTES PRIVEES ponctuelles au cours desquelles ils proposent leurs PRODUITS à la vente.

Les présentes CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION (*ci-après « CGU »*) régissent toute utilisation de l'APPLICATION par un UTILISATEUR.

## IMPORTANT

TOUTE UTILISATION EFFECTUEE A QUELQUE TITRE QUE CE SOIT DE L'APPLICATION IMPLIQUE OBLIGATOIREMENT L'ACCEPTATION SANS RESERVE, PAR L'UTILISATEUR, DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION (CGU).

**L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE. A CONSOMMER AVEC MODERATION.**

## ARTICLE 1. DEFINITIONS

Les termes, mentionnés ci-dessous, ont dans les présentes CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION la signification suivante :

- « **ACHETEUR** » : désigne tout UTILISATEUR procédant à la COMMANDE d'un PRODUIT du VENDEUR sur l'APPLICATION. Il est précisé que VASF est un simple intermédiaire technique dans le cadre de la vente qui lie le VENDEUR à l'ACHETEUR.
- « **APPLICATION** » : désigne l'APPLICATION TAGAWINE éditée par VASF, pouvant être téléchargée sur Android ou sur Apple. L'APPLICATION permet aux UTILISATEURS de bénéficier des SERVICES proposés par VASF.
- « **BASE DE DONNEES** » : désigne l'ensemble des vins référencés par VASF sur l'APPLICATION.
- « **COMMANDE** » : désigne l'achat de PRODUITS par un ACHETEUR via l'APPLICATION.
- « **COMMUNAUTE TAGAWINE** » : désigne l'ensemble des UTILISATEURS de l'APPLICATION
- « **COMPTE** » : désigne l'interface dans laquelle est regroupé l'ensemble des données fournies par l'UTILISATEUR. L'accès au COMPTE se fait grâce aux IDENTIFIANTS de l'UTILISATEUR.

- « **CONTENU** » : désigne l'ensemble des photographies, images, informations, statuts, messages que l'UTILISATEUR publie sur l'APPLICATION.
- « **CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION (ou CGU)** » : désigne les présentes conditions contractuelles mises à disposition sur l'APPLICATION afin d'encadrer l'utilisation de l'APPLICATION par tout UTILISATEUR.
- « **CONDITIONS GENERALES DE VENTE « MARKETPLACE » (ou CGV « Marketplace »)** » : désigne les conditions contractuelles encadrant la fourniture de PRODUITS par les VENDEURS aux ACHETEURS.
- « **ESPACE BOUTIQUE** » : désigne le catalogue de PRODUITS d'un VENDEUR accessible au cours d'une VENTE PRIVEE.
- « **IDENTIFIANTS** » : désigne l'adresse email et le mot de passe choisis par l'UTILISATEUR ou son identifiant FACEBOOK, nécessaires à l'accès à son COMPTE sur l'APPLICATION.
- « **PARTIES** » : désigne collectivement VASF et les UTILISATEURS
- « **PRODUIT** » : désigne toute bouteille de vin proposée à l'ACHETEUR par le VENDEUR.
- « **RESEAU SOCIAL** » : mode d'interactions sociales qui facilite la création et l'échange d'informations et de contenus entre les UTILISATEURS de TAGAWINE.
- « **SERVICES** » : désigne l'ensemble des services proposés par VASF aux UTILISATEURS par l'intermédiaire de l'APPLICATION. A cet égard, l'UTILISATEUR peut bénéficier des fonctionnalités suivantes :
  - TAG, permettant aux UTILISATEURS de tager gratuitement des références de vins ;
  - RESEAU SOCIAL, permettant aux UTILISATEURS d'échanger des informations auprès d'une COMMUNAUTE d'UTILISATEURS ;
  - GESTION DE CAVE, permettant à l'UTILISATEUR de gérer ses PRODUITS, de les consulter par catégories, de suivre la valeur de sa cave et de sélectionner le vin adéquat en toute occasion. Cette fonctionnalité est payante.
  - MARKETPLACE, permettant à l'UTILISATEUR de passer des COMMANDES auprès des VENDEURS.
- **SERVICE FREEMIUM** : désigne le SERVICE GESTION DE CAVE dans sa version gratuite, dont certaines fonctionnalités sont limitées.
- **SERVICE PREMIUM** : désigne le SERVICE GESTION DE CAVE dans sa version payante, qui nécessite l'acceptation de l'Annexe 2 des présentes CGU.
- « **UTILISATEUR** » : désigne toute personne physique, majeure et capable, en âge de consommer de l'alcool dans son pays, qui utilise l'APPLICATION. Un UTILISATEUR ne peut accéder à l'APPLICATION qu'en étant titulaire d'un COMPTE.
- « **VENDEUR** » : désigne tout professionnel du vin, personne physique ou morale, de droit privé, proposant aux ACHETEURS ses PRODUITS à la vente via l'APPLICATION.

- « **VENTE PRIVEE** » : désigne l'opération de vente ponctuelle conjointement organisée par VASF et le VENDEUR pour la vente des PRODUITS.

## **ARTICLE 2. OBJET**

Les présentes CGU encadrent les relations contractuelles entre VASF et les UTILISATEURS dans le cadre de l'utilisation de l'APPLICATION et de l'accès aux SERVICES.

Il est ici rappelé que les ventes de PRODUITS organisées sur l'APPLICATION sont à destination des seuls ACHETEURS consommateurs, à l'exclusion des ACHETEURS professionnels, pour qui l'achat et la revente de PRODUITS entrent dans le champ de l'activité professionnelle. VASF se réserve le droit, à l'issue de la vente, de vérifier l'identité de l'ACHETEUR.

## **ARTICLE 3. ACCEPTATION DES CGU**

L'utilisation des fonctionnalités de l'APPLICATION et des SERVICES implique l'acceptation des présentes CGU.

Ainsi, l'UTILISATEUR s'engage à lire attentivement les présentes CGU lors de l'accès à l'APPLICATION et est invité à les télécharger, les imprimer et à en conserver une copie.

Toute inscription à l'APPLICATION nécessite l'acceptation formelle des présentes CGU.

## **ARTICLE 4. SPECIFICATIONS TECHNIQUES**

Pour une parfaite utilisation de l'APPLICATION, il est indispensable que le terminal utilisé par l'UTILISATEUR soit doté d'un appareil photo.

L'UTILISATEUR peut télécharger l'APPLICATION via le Google Store ou l'Apple Store.

En utilisant l'APPLICATION, l'UTILISATEUR reconnaît disposer des moyens et compétences nécessaires à l'utilisation de l'APPLICATION.

Les équipements nécessaires à l'accès et à l'utilisation de l'APPLICATION sont à la charge de l'UTILISATEUR, de même que les frais de télécommunications induits par leur utilisation.

## **ARTICLE 5. ROLE DE VASF**

L'APPLICATION propose notamment un service MARKETPLACE par lequel les VENDEURS pourront vendre des PRODUITS aux ACHETEURS.

Il est précisé que VASF n'intervient qu'en tant qu'opérateur de plateforme en ligne selon les articles L.111-7 et s. du Code de la Consommation.

L'ensemble des indications relatives à leur présentation et aux PRODUITS proposés sont établies par les VENDEURS. VASF, en sa qualité de simple hébergeur, ne saurait donc être responsable des informations précontractuelles fournies par les VENDEURS et renseignées par VASF dans l'ESPACE BOUTIQUE accessible lors d'une VENTE PRIVEE. VASF ne fait qu'héberger ces informations pour lesquelles elle n'a pas la qualité d'éditeur et ne saurait être responsable de ces contenus.

Par ailleurs, il est précisé que les CGU ne confèrent en aucun cas aux UTILISATEURS la qualité de salarié, mandataire, agent ou représentant de VASF.

**ARTICLE 6. SERVICES PROPOSES AUX UTILISATEURS****Article 6.1. Inscription de l'UTILISATEUR****Article 6.1.1. Qualité de l'UTILISATEUR**

L'accès à l'APPLICATION est exclusivement réservé aux personnes physiques capables, majeures et en âge de consommer des boissons alcoolisées dans leur pays de résidence, ayant un attrait pour la culture du vin.

A cet égard, il est rappelé que l'accès à l'APPLICATION est expressément interdit aux mineurs. VASF ne sera pas tenue responsable en cas de non-respect de cette obligation par l'UTILISATEUR.

**Article 6.1.2. Conditions d'inscription**

L'inscription à l'APPLICATION est gratuite.

Pour créer son COMPTE, l'UTILISATEUR :

- Complète le formulaire de collecte afin de fournir les informations obligatoires suivantes : adresse email, pseudonyme, mot de passe, date de naissance. L'UTILISATEUR peut également créer un COMPTE via son compte FACEBOOK.
- Lit et accepte expressément les présentes CGU en cochant la case adéquate ;

L'UTILISATEUR s'engage à fournir à VASF des données exactes, loyales et à jour, qui ne portent pas atteinte, à quel que titre que ce soit, aux droits des tiers.

L'UTILISATEUR s'engage à communiquer à VASF toute mise à jour nécessaire des données communiquées lors de son inscription.

**Article 6.1.3. Gestion des IDENTIFIANTS**

Une fois inscrit, l'UTILISATEUR pourra ouvrir l'APPLICATION et se connecter avec ses IDENTIFIANTS.

L'UTILISATEUR pourra modifier ses IDENTIFIANTS à tout moment via la rubrique « *MON COMPTE* ».

VASF s'engage à ne pas communiquer son mot de passe. Il appartient à l'ACHETEUR d'assurer la confidentialité de ses IDENTIFIANTS.

Toute connexion au COMPTE d'un UTILISATEUR à partir de ses IDENTIFIANTS sera présumée avoir été faite par l'UTILISATEUR lui-même, qui en accepte la responsabilité.

Tout UTILISATEUR qui aurait connaissance d'une utilisation frauduleuse de ses IDENTIFIANTS devra en informer VASF dans les plus brefs délais. Sa négligence dans la communication de cette alerte à VASF pourra lui être reprochée.

La création d'un COMPTE nécessite de fournir une adresse de courrier électronique valide.

L'UTILISATEUR s'engage à ne créer qu'un seul et unique COMPTE sur l'APPLICATION. VASF décline toute responsabilité quant aux conséquences dommageables que pourrait avoir l'utilisation de COMPTES multiples pour un seul UTILISATEUR.

L'UTILISATEUR est entièrement responsable de l'exactitude et de la mise à jour des données communiquées dans le cadre de l'ouverture et de la gestion de son COMPTE.

VASF se réserve le droit discrétionnaire de refuser l'inscription d'un UTILISATEUR qui ne serait pas conforme à l'esprit de l'APPLICATION ou qui contreviendrait à l'image de VASF, et ce sans qu'il soit possible d'engager sa responsabilité de quelle que manière que ce soit.

#### Article 6.2. SERVICES mis à disposition de l'UTILISATEUR

##### **Article 6.2.1. Gestion de son profil**

L'UTILISATEUR aura la possibilité de gérer son profil en complétant ou en modifiant les informations suivantes sur l'onglet « *MON COMPTE* » :

- Sa photographie ;
- Son pseudo ;
- Son mot de passe ;
- Son adresse email ;
- Sa date de naissance ;
- Sa description.

A partir de l'onglet « *Mon Profil* », l'UTILISATEUR pourra également consulter le récapitulatif des éléments suivants :

- Vins taggés ;
- Wishlist ;
- Amis suivis ;
- Abonnés.

##### **Article 6.2.2. Gestion de ses notifications**

L'UTILISATEUR aura la possibilité de gérer les notifications liées à son COMPTE en cliquant sur la rubrique « *NOTIFICATIONS* ».

L'UTILISATEUR pourra décider des modalités de notifications « push » ou par « email » liées aux actualités de la COMMUNAUTE (partage d'une fiche de vin d'un ami, nouvel abonné, etc.).

##### **Article 6.2.3. SERVICE « TAG »**

L'APPLICATION permet à ses UTILISATEURS de tagger un vin puis de partager leur expérience de dégustation dans le cadre de leur COMMUNAUTE, en attribuant des notes et déposant des avis sur ledit vin.

Pour tagger un vin, l'UTILISATEUR prend en photo, via l'APPLICATION, l'étiquette apposée sur la bouteille du vin.

VASF délivre alors à l'UTILISATEUR l'ensemble des informations relatives à ce vin contenues dans sa BASE DE DONNEES.

Aucune référence de vins ne peut être ajoutée à la base de données de l'APPLICATION sans l'approbation préalable de VASF. Par conséquent, dans le cas où l'UTILISATEUR voudrait tagger un vin qui ne figurerait pas dans la BASE DE DONNEES, il devra patienter le temps nécessaire à VASF de renseigner les informations relatives à ce vin en vue de la création de sa fiche.

Il est expressément rappelé que VASF se réserve le droit de refuser, à son entière discrétion, la diffusion de tout contenu envoyé par un UTILISATEUR.

Les vins appréciés par l'UTILISATEUR sont enregistrés dans les « MES VINS TAGGÉS » et ceux qu'il souhaite acquérir sont classés dans l'onglet « MA WISHLIST »

L'UTILISATEUR pourra ajouter les informations suivantes relatives à chaque VIN TAGGÉ :

- Une note, entre 4/20 et 20/20 ;
- Sa maturité, parmi les possibilités suivantes : trop jeune / peut-attendre / A déguster / Déclinant / Trop vieux.
- Prix moyen constaté en euros, selon le point de vente (à la propriété / marchand de vin / restaurant) et le flacon (demi-bouteille 37,5 cl / bouteille 75 cl / Magnum 1,5 L / Double magnum 3 L)
- Commentaires ;
- Accords mets-vin à partir des suggestions proposées ;

A partir de chaque VIN TAGGÉ, l'UTILISATEUR pourra :

- L'ajouter à sa cave ;
- L'ajouter à sa wishlist ;
- Le Recommander à un ami.

#### **Article 6.2.4. RESEAU SOCIAL**

L'UTILISATEUR peut suivre d'autres utilisateurs et leurs activités via le RESEAU SOCIAL et partager des avis, coups de cœur et envies.

Pour ajouter des amis, l'UTILISATEUR devra cliquer sur l'onglet « MES AMIS » de l'APPLICATION. L'UTILISATEUR aura la possibilité d'ajouter des amis soit à partir de ses amis Facebook, soit en les invitant par mail.

Enfin, l'UTILISATEUR peut ajouter comme ami tout UTILISATEUR qui aura taggé un vin à partir de l'onglet dédié.

L'UTILISATEUR a la possibilité de consulter les derniers événements qui se sont déroulés au sein de la COMMUNAUTE en se connectant à l'APPLICATION sur le fil d'actualité.

#### **Article 6.2.5. SERVICE « MA CAVE »**

L'APPLICATION propose à ses UTILISATEURS un service gratuit (le « SERVICE FREEMIUM »), dans la limite de dix (10) bouteilles, intitulé « MA CAVE », lui permettant de gérer sa cave personnelle. Passé ce stade, ce service devient payant (le « SERVICE PREMIUM »). Pour souscrire au SERVICE PREMIUM, l'UTILISATEUR doit accepter l'Annexe 2 des présentes CGU.

#### **Article 6.2.6. SERVICE MARKETPLACE**

Dans le cadre du SERVICE MARKETPLACE, les PRODUITS seront uniquement vendus par les VENDEURS aux ACHETEURS au cours des VENTES PRIVEES proposées via l'APPLICATION. La date de début et la date de fin de chaque VENTE PRIVEE est indiquée sur la fiche de présentation de l'ESPACE BOUTIQUE.

Des ESPACES BOUTIQUES ouverts uniquement pendant les VENTES PRIVEES sont dédiés à la vente de PRODUITS aux UTILISATEURS, qui seront qualifiés d'ACHETEURS en cas de COMMANDE de PRODUITS.

- *Consultation des PRODUITS*

L'APPLICATION permet aux ACHETEURS de consulter des PRODUITS disponibles sur l'ESPACE BOUTIQUE des VENDEURS.



En cliquant sur le PRODUIT, l'ACHETEUR aura accès à une photographie du PRODUIT, à sa description ainsi qu'à son prix.

- *Commande d'un PRODUIT*

L'APPLICATION permet aux ACHETEURS de commander un PRODUIT lors d'une VENTE PRIVEE, dans les conditions énoncées par les **CONDITIONS GENERALES DE VENTE « Marketplace »**.

A ce titre, il est rappelé que VASF intervient en tant que simple intermédiaire et n'est pas propriétaire des PRODUITS commercialisés par les VENDEURS via les VENTES PRIVEES proposées sur l'APPLICATION. VASF n'intervient pas dans la transaction opérée entre le VENDEUR et l'ACHETEUR.

Le VENDEUR et l'ACHETEUR sont informés que toute transaction financière passera par la solution de paiement sécurisé Mercanet-BNP Paribas.

- *Historique des COMMANDES*

Par le biais de l'onglet « *mes commandes* », l'ACHETEUR a accès à ses COMMANDES en cours et à ses COMMANDES livrées.

#### **Article 6.2.7. Quizz TAGAWINE**

Tout UTILISATEUR a la possibilité de tester ses connaissances et de gagner des points.

#### **Article 6.2.8. Notation de l'APPLICATION**

A partir de l'onglet « Paramètres », tout UTILISATEUR a la possibilité de noter l'APPLICATION entre une à cinq étoile. Cette notation sera indiquée dans l'App Store et dans Google Store.

#### **Article 6.3. Désinscription de l'UTILISATEUR**

L'UTILISATEUR est libre à tout moment de supprimer son COMPTE selon les modalités suivantes :

- Sur son COMPTE, à partir de l'onglet « Mon Compte » puis en cliquant sur « Supprimer mon compte » ;  
Par mail, à l'adresse suivante : [contact@tagawine.fr](mailto:contact@tagawine.fr)  
VASF confirmera la désinscription de l'UTILISATEUR en lui adressant un courriel à l'adresse renseignée sur son COMPTE.]

L'ensemble des données et contenus relatifs à ce COMPTE seront alors supprimées de l'APPLICATION, sous un délai de 12 mois, conformément à la Politique de Confidentialité de VASF, disponible ici : [\[Insérer le lien vers la Politique de Confidentialité\]](#). Seules les données de nature à identifier un éditeur de contenu au sens de la loi du 21 juin 2004 sont conservées durant une (1) année avant d'être détruites.

Par exception, les données d'identification seront conservées trois (3) ans, et les données relatives à l'identité seront conservées pendant cinq (5) ans dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent (article L.561-12 du Code monétaire et financier).

### **ARTICLE 7. OBLIGATIONS DES PARTIES**

#### **Article 7.1. Obligations des UTILISATEURS**

Dans le cadre de l'utilisation de l'APPLICATION, chaque UTILISATEUR s'engage à ne pas porter atteinte à l'ordre public et à se conformer aux lois et règlements en vigueur, à respecter les droits des tiers et les dispositions des présentes CGU.

Chaque UTILISATEUR a pour obligation de :

- Se comporter de façon loyale et en bon père de famille à l'égard de VASF ;
- Etre honnête et sincère dans les informations fournies à VASF et, le cas échéant aux tiers UTILISATEURS ;
- Utiliser l'APPLICATION conformément à son objet tel que décrit dans les présentes CGU ;
- Ne pas détourner la finalité de l'APPLICATION pour commettre des crimes, délits ou contraventions réprimés par le Code pénal ou toute autre loi ;
- Respecter la vie privée des tiers et la confidentialité des échanges ;
- Respecter les droits de propriété intellectuelle de VASF portant sur les éléments de l'APPLICATION ;
- Ne pas chercher à porter atteinte au sens des articles 323-1 et suivants du Code pénal aux systèmes de traitements automatisés de données mis en œuvre sur l'APPLICATION ;
- Ne pas modifier les informations mises en ligne par VASF ;
- Ne pas utiliser l'APPLICATION pour envoyer massivement des messages non sollicités (publicitaires ou autres) ;
- Ne pas diffuser des données ayant pour effet de diminuer, de désorganiser, de ralentir ou d'interrompre le fonctionnement normal de l'APPLICATION.

Dans le respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur et conformément à la loi du 29 juillet 1981 relative à la liberté de la presse, l'UTILISATEUR s'engage à ne pas diffuser de message ou information :

- constitutifs de dénigrement fautif visant VASF ;
- contraires à l'ordre public et aux bonnes mœurs ;
- à caractère injurieux, diffamatoire, raciste, xénophobe, révisionniste ou portant atteinte à l'honneur ou à la réputation d'autrui ;
- incitant à la discrimination, à la haine d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée ;
- menaçant une personne ou un groupe de personnes ;
- à caractère pédophile ;
- incitant à commettre un délit, un crime ou un acte de terrorisme ou faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- incitant au suicide ;
- permettant à des tiers de se procurer directement ou indirectement des logiciels piratés, des numéros de série de logiciels, des logiciels permettant des actes de piratage et d'intrusion dans les systèmes informatiques et de télécommunications, des virus et autres bombes logiques et d'une manière générale tout outil logiciel ou autre permettant de porter atteinte aux droits d'autrui et à la sécurité des personnes et des biens ;
- à caractère commercial ;

De manière générale, l'UTILISATEUR s'interdit de publier tout CONTENU étranger à la finalité de l'APPLICATION à savoir des commentaires sur le vin auquel il fait référence. Tout avis qui n'est pas en lien direct avec le vin référencé sera supprimé.

De même, l'UTILISATEUR s'interdit expressément de publier tout CONTENU violant un droit de propriété intellectuelle d'un tiers, usurpant l'identité d'un tiers, ou encore des informations à caractère confidentiel.

L'UTILISATEUR s'interdit en outre de publier des CONTENUS relatifs à des activités commerciales sans l'autorisation préalable et écrite de VASF, ainsi que des contenus constituant des publicités, promotions, spamming ou toute autre sollicitation indésirable.

L'UTILISATEUR reconnaît que les contenus et informations qu'il fournit ne sont ni confidentiels, ni privés.

L'ensemble des CONTENUS publiés devra être exempt de virus, ou fichiers dommageables

## Article 7.2. Obligations de VASF

### **7.2.1. Principes généraux**

Il est expressément convenu entre les PARTIES que l'obligation générale de VASF est une obligation de moyens. Il ne pèse sur VASF aucune obligation de résultat ou de moyens renforcée d'aucune sorte.

### **7.2.2. Hébergement / disponibilité**

VASF s'engage à mettre tous les moyens en œuvre pour assurer une continuité d'accès et d'utilisation de l'APPLICATION 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 sauf en cas de force majeure ou d'un événement hors du contrôle de VASF et sous réserve des éventuelles pannes ou interventions de maintenance nécessaires au bon fonctionnement de l'APPLICATION.

Toutefois, VASF ne saurait être tenue responsable des perturbations, coupures et anomalies qui ne sont pas de son fait et qui affecteraient les transmissions par le réseau Internet et plus généralement par le réseau de communication, quelles qu'en soient l'importance et la durée.

Il est par ailleurs précisé que VASF se réserve le droit d'interrompre temporairement l'accessibilité à l'APPLICATION ou de suspendre tout ou partie des SERVICES pour des raisons de maintenance, pour l'amélioration et l'installation de nouvelles fonctionnalités, pour l'audit du bon fonctionnement ou encore en cas de dysfonctionnement ou de menace de dysfonctionnement.

### **7.2.3. Transparence financière**

Conformément à l'article 242 bis du Code Général des Impôts, VASF informe les VENDEURS commercialisant leur PRODUIT via l'APPLICATION, qu'ils sont tenus de se mettre à jour de leurs obligations fiscales et sociales concernant leur activité et les transactions qu'ils réalisent via l'APPLICATION. L'Annexe 1 informe l'ensemble des VENDEURS de leurs obligations en matière sociale et fiscale.

Conformément à la réglementation actuellement en vigueur, VASF adressera en janvier de chaque année à l'ensemble des VENDEURS vendant des PRODUITS par son intermédiaire un document récapitulatif du montant brut des transactions qu'ils auront effectuées et perçues via l'APPLICATION au cours de l'année précédente. VASF fera certifier par un tiers indépendant le respect de cette obligation.

Par ailleurs, conformément à l'article L.111-7 II 1° du Code de la Consommation, en tant qu'opérateur de plateforme en ligne, VASF s'engage à apporter une information claire, transparente et loyale sur les modalités de son intervention, notamment dans l'article 10 des présentes.

## **ARTICLE 8. CARACTERE LOYAL, CLAIR ET TRANSPARENT DES INFORMATIONS**

Conformément aux articles L.111-7 et suivants du Code de la consommation :

### **Article 8.1. Modalités de référencement et de classement des PRODUITS et des VENTES PRIVEES**

Sur la page d'accueil de l'APPLICATION, sont référencés prioritairement les vins ayant été « taggés » en dernier par un UTILISATEUR. Ainsi les PRODUITS sont classés en fonction de la date de leur dernier tag, dans un ordre antéchronologique.

Les VENTES PRIVEES sont référencées en fonction de leur ordre de publication, selon un ordre antéchronologique.

Dans le cadre de chaque VENTE PRIVEE, les PRODUITS qui sont présentées à l'UTILISATEUR sont référencés dans un ordre aléatoire.

#### Article 8.2. Existence de liens capitalistiques

De la même manière, aucun PRODUIT ou aucune VENTE PRIVEE ne sera mieux référencée qu'une autre du fait d'une rémunération complémentaire versée à VASF par un VENDEUR. **I**

#### Article 8.3. Code de bonnes pratiques

Conformément à l'article L.111-7-1 du Code de la consommation, si le nombre de visiteur unique mensuel sur l'APPLICATION est supérieur à cinq millions par mois, VASF diffusera des bonnes pratiques.

#### Article 8.4. Obligations d'information relatives aux avis en ligne

*Au préalable, il est indiqué que le terme « avis en ligne » désigne l'expression de l'opinion d'un consommateur sur son expérience de consommation grâce à tout élément d'appréciation qu'il soit qualitatif ou quantitatif. L'expérience de consommation s'entend que le consommateur ait ou non acheté le bien ou le service pour lequel il dépose un avis.*

Conformément à l'article L.111-7-2 du Code de la consommation issu de la Loi pour une République Numérique du 7 octobre 2016, VASF s'engage dans le cadre de la collecte, la modération ou la diffusion des avis en ligne provenant de consommateurs à délivrer aux UTILISATEURS une information loyale, claire et transparente sur les modalités de publication et de traitement des avis mis en ligne.

A ce titre, VASF précise que les avis sur l'APPLICATION sont contenus dans les fiches présentant les vins taggés par la communauté. A cet égard, il faut distinguer l'avis laissé par un UTILISATEUR qui créerait une fiche jusque-là inédite de l'avis laissé par un UTILISATEUR à propos d'un vin existant.

- Dans le cas de la création d'une nouvelle fiche présentant un PRODUIT, la nouvelle fiche contenant l'avis de l'UTILISATEUR est systématiquement contrôlée par VASF avant sa publication ;
- Dans le cas de la création d'un nouveau millésime d'un PRODUIT, le contrôle par VASF se fait de manière aléatoire.
- Enfin, tous les autres avis laissés par les ACHETEURS ne font pas l'objet d'un quelconque contrôle **a priori** de la part de VASF.

Chaque avis est indiqué, en même temps que sa date de publication, ou son éventuelle mise à jour.

Tout VENDEUR souhaitant écrire à VASF au sujet d'un avis en particulier sera invité à lui écrire à cette adresse : [contact@tagawine.fr](mailto:contact@tagawine.fr). *A posteriori*, et en cas de signalement pertinent, VASF pourra déréférencer un avis qui serait en contradiction avec les présentes CGU ou serait considéré comme un contenu illicite. Pourront notamment être supprimés les avis insultants, racistes, diffamants, contraire à l'éthique ou aux bonnes mœurs.

En cas de déréférencement d'un avis, celui-ci ne sera plus visible que par son auteur.

Lorsqu'elle exerce un contrôle sur les avis recueillis sur l'APPLICATION, VASF veille à ce que les traitements de données à caractère personnel réalisés dans ce cadre soient conformes à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée et au RGPD.

Enfin, les avis sont présentés selon un ordre antéchronologique.

## **ARTICLE 9. PROPRIETE INTELLECTUELLE**

### Article 9.1. Titularité des droits de propriété intellectuelle

Les marques, logos, slogans, graphismes, photographies, animations, vidéos, solutions logicielles, BASE DE DONNEES et textes contenus sur l'APPLICATION sont la propriété intellectuelle exclusive de VASF ou des VENDEURS (s'agissant des contenus diffusés par ces derniers au sein de l'ESPACE BOUTIQUE ) et ne peuvent être reproduits, utilisés ou représentés sans autorisation expresse préalable sous peine de poursuites judiciaires.

Toute représentation ou reproduction, totale ou partielle, de l'APPLICATION et de son contenu, par quel que procédé que ce soit, sans l'autorisation préalable expresse de VASF ou le cas échéant des VENDEURS, est interdite et constituera une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants et les articles L.713-1 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle.

En particulier, VASF interdit expressément :

- L'extraction, par transfert permanent ou temporaire de la totalité ou d'une partie qualitativement ou quantitativement substantielle du contenu de sa BASE DE DONNEES sur un autre support, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit ;
- La réutilisation, par la mise à la disposition du public de la totalité ou d'une partie qualitativement ou quantitativement substantielle du contenu de la base, quelle qu'en soit la forme ;
- La reproduction, l'extraction ou la réutilisation, par tout moyen, des contenus (photographies, description etc.) des catalogues relatifs aux PRODUITS des VENDEURS.

L'UTILISATEUR s'engage à ne pas utiliser l'APPLICATION à des fins commerciales, ni à utiliser de robot ou de tout autre matériel permettant de surveiller ou copier les contenus ou les informations de l'APPLICATION.

L'impression ou le téléchargement de tout matériel ou information qui est contenu sur l'APPLICATION est subordonné aux cinq conditions suivantes :

- (i) le matériel ou l'information est exclusivement destiné à un usage personnel et non commercial ;
- (ii) aucun avis de l'existence du droit d'auteur ou aucune mention de droits de propriété n'est retiré du matériel ou information ;
- (iii) le matériel ou l'information n'est pas modifié(e) de quelque manière que ce soit ;
- (iv) l'UTILISATEUR est dans un pays dans lequel la consommation de boissons alcoolisées est autorisée ;
- (v) l'UTILISATEUR à l'âge légal pour pouvoir consommer des boissons alcoolisées dans son pays de résidence.

Il est également interdit de copier, modifier, créer une œuvre dérivée, inverser la conception ou l'assemblage ou de toute autre manière tenter de trouver le code source (à l'exception des cas prévus par la loi), vendre, attribuer, sous-licencier ou transférer de quelque manière que ce soit tout droit afférent aux logiciels.

L'acceptation des présentes CGU vaut reconnaissance par les UTILISATEURS des droits de propriété intellectuelle de VASF et engagement à les respecter.

### Article 9.2. Licence d'utilisation de l'APPLICATION

VASF accorde une licence personnelle, non-exclusive et non cessible aux UTILISATEURS les autorisant à utiliser l'APPLICATION et les informations qu'elle contient conformément aux présentes CGU.

Toute autre exploitation de l'APPLICATION et de son contenu est exclue du domaine de la présente licence et ne pourra être effectuée sans l'autorisation préalable expresse de VASF.

### Article 9.3. Licence d'utilisation des CONTENUS publiés par l'UTILISATEUR

L'UTILISATEUR accorde à titre gratuit une licence personnelle, non-exclusive et cessible à VASF l'autorisant à distribuer et publier ses CONTENUS pour toute la durée de protection des droits et pour le monde entier.

## **ARTICLE 10. RESPONSABILITES**

### Article 10.1. Principes généraux

VASF décline toute responsabilité notamment :

- en cas d'impossibilité d'accéder temporairement à l'APPLICATION pour des opérations de maintenance technique ou d'actualisation des informations publiées. Les UTILISATEURS reconnaissent que la responsabilité de VASF ne saurait être engagée en cas de dysfonctionnements ou d'interruptions desdits réseaux de transmission ;
- en cas d'attaques virales, intrusion illicite dans un système de traitement automatisé de données ;
- en cas d'utilisation anormale ou d'une exploitation illicite de l'APPLICATION par un UTILISATEUR ou un tiers;
- relativement au contenu des sites internet tiers vers lesquels renvoient des liens hypertextes présents sur l'APPLICATION ;
- en cas de non-respect des présentes CGU imputable aux UTILISATEURS ;
- en cas de retard ou d'inexécution de ses obligations, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution est liée à un cas de force majeure telle qu'elle est définie aux présentes CGU ;
- en cas de cause étrangère non imputable à VASF ;
- pour tous dommages indirects ou immatériels tels que perte de chance, perte de profit, perte de contrat ou préjudice d'image.

En tout état de cause, la responsabilité de VASF ne pourra être engagée qu'en cas de faute prouvée.

En cas d'utilisation anormale ou d'une exploitation illicite de l'APPLICATION, l'UTILISATEUR est alors seul responsable des dommages causés aux tiers et des conséquences des réclamations ou actions qui pourraient en découler.

### Article 10.2. Statut d'hébergeur

Les UTILISATEURS reconnaissent que VASF a la qualité d'hébergeur au sens de l'article 6 I 2° de la loi du 21 juin 2004 pour la confiance en l'économie numérique dite LCEN.

A ce titre, VASF se réserve la possibilité de retirer tout contenu qui lui aura été signalé et qu'il considèrera comme manifestement illicite au sens de l'article 6 I 2° de la loi du 21 juin 2004 pour la confiance en l'économie numérique dite LCEN.

La notification des contenus manifestement illicites par un UTILISATEUR ou tout autre tiers doit se faire par courrier électronique à l'adresse suivante : [contact@tagawine.fr](mailto:contact@tagawine.fr), ou par courrier en recommandé avec avis de réception à l'adresse suivante : VASF (TAGAWINE) 24, rue Georges Guynemer 33290 BLANQUEFORT.

Conformément à l'article 6 I 5° de la loi du 21 juin 2004 pour la confiance en l'économie numérique dite LCEN, la notification, pour être valide, doit reprendre les éléments suivants :

- la date de la notification ;
- si le notifiant est une personne physique : ses nom, prénoms, profession, domicile, nationalité, date et lieu de naissance ; si le requérant est une personne morale : sa forme, sa dénomination, son siège social et l'organe qui la représente légalement ;
- les nom et domicile du destinataire ou, s'il s'agit d'une personne morale, sa dénomination et son siège social ;
- la description des faits litigieux et leur localisation précise ;

- les motifs pour lesquels le contenu doit être retiré, comprenant la mention des dispositions légales et des justifications de faits ;
- la copie de la correspondance adressée à l'auteur ou à l'éditeur des informations ou activités litigieuses demandant leur interruption, leur retrait ou leur modification, ou la justification de ce que l'auteur ou l'éditeur n'a pu être contacté.

L'UTILISATEUR est seul responsable des CONTENUS qu'il publie dans l'APPLICATION.

VASF ne peut garantir l'exactitude, la précision ou l'exhaustivité de l'ensemble des informations fournies sur l'APPLICATION et/ou sur tout autre support digital, dont il est propriétaire, directement reliés à L'APPLICATION.

Par ailleurs, VASF ne garantit pas l'exactitude des informations et descriptions des vins présentées sur les étiquettes des bouteilles de vin.

## **ARTICLE 11. FORCE MAJEURE**

VASF ne pourra être tenu pour responsable, ou considéré comme ayant failli aux présentes CGU, pour tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution est liée à un cas de force majeure.

Il y a force majeure en matière contractuelle lorsqu'un évènement échappant au contrôle du débiteur, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, empêche l'exécution de son obligation par le débiteur.

Si l'empêchement est temporaire, l'exécution de l'obligation est suspendue à moins que le retard qui en résulterait ne justifie la résolution du contrat. Si l'empêchement est définitif, le contrat est résolu de plein droit et les parties sont libérées de leurs obligations dans les conditions prévues aux articles 1351 et 1351-1 du Code civil.

A ce titre, la responsabilité de VASF ne pourra pas être engagée notamment en cas d'attaque de pirates informatiques, d'indisponibilité de matériels, fournitures, pièces détachées, équipements personnels ou autres ; et d'interruption, de suspension, de réduction ou des dérangements de l'électricité ou autres ou toutes interruptions de réseaux de communications électroniques, ainsi qu'en cas de survenance de toute circonstance ou évènement extérieur à la volonté de VASF intervenant postérieurement à la conclusion des CGU et en empêchant l'exécution dans des conditions normales.

Il est précisé que, dans une telle situation, l'UTILISATEUR ne peut réclamer le versement d'aucune indemnité et ne peut intenter aucun recours à l'encontre de VASF.

En cas de survenance d'un des évènements susvisés, VASF s'efforcera d'informer l'UTILISATEUR dès que possible.

## **ARTICLE 12. PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

### Article 12.1 Concernant les traitements réalisés par VASF

Dans le cadre de l'exploitation de l'APPLICATION, VASF est susceptible de collecter des données à caractère personnel des UTILISATEURS.

Ces données sont nécessaires à la gestion de l'APPLICATION, à la fourniture des SERVICES et au traitement des COMMANDES. Les données sont conservées confidentiellement par VASF pour les besoins du contrat, de son exécution et dans le respect de la loi.

Elles sont en outre utilisées afin d'empêcher l'accès à TAGAWINE aux personnes mineures et à celles dont le pays de résidence interdit la consommation de boissons alcoolisées.

Si l'UTILISATEUR a expressément choisi cette option, les données collectées par VASF seront utilisées pour envoyer à l'UTILISATEUR des courriers de prospection commerciale et/ou des newsletters, sauf si l'UTILISATEUR ne souhaite plus recevoir de telles communications de la part de VASF. Les UTILISATEURS peuvent à tout moment se désinscrire en accédant à leur COMPTE ou en cliquant sur le lien hypertexte prévu à cet effet en bas de chaque offre reçue par courrier électronique.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (*Règlement général sur la protection des données* dit RGPD), VASF assure la mise en œuvre des droits des personnes concernées.

Il est rappelé que l'UTILISATEUR dont les données à caractère personnel sont traitées bénéficie des droits d'accès, de rectification, de mise à jour, de portabilité et d'effacement des informations qui le concernent, conformément aux dispositions des articles 39 et 40 de la loi Informatique et Libertés modifiée, et aux dispositions des articles 15, 16 et 17 du Règlement Général européen sur la Protection des Personnes (RGPD).

L'UTILISATEUR a également la possibilité de définir des directives relatives au sort de ses données post-mortem.

L'UTILISATEUR peut demander la limitation du traitement le concernant, et dispose également de la faculté d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Conformément aux dispositions de l'article 38 de la loi Informatique & Libertés modifiée et aux dispositions de l'article 21 du RGPD, l'UTILISATEUR peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant, sans motif et sans frais.

L'UTILISATEUR peut exercer ces droits en adressant un courrier électronique à l'adresse : [contact@tagawine.fr](mailto:contact@tagawine.fr) ou en envoyant un courrier VASF – 24, rue des Georges Guynemer – 33290 Blanquefort.

Il est précisé que l'UTILISATEUR doit pouvoir justifier de son identité, soit en scannant une pièce d'identité, soit en adressant à VASF une photocopie de sa pièce d'identité.

#### Article 12.2 Concernant les traitements réalisés par le VENDEUR

Le VENDEUR peut être amené à collecter et traiter les données à caractère personnel des ACHETEURS via l'APPLICATION, notamment lorsque ces derniers passent une COMMANDE ou se font livrer les PRODUITS. A ce titre, le VENDEUR garantit qu'il traite ces données dans le respect des droits et obligations issus de la loi « Informatique et Libertés » et du RGPD.

Dans le cadre des traitements de données à caractère personnel mis en œuvre par le VENDEUR, il est rappelé que VASF aura la qualité de co-responsable de traitements au sens de la loi du 6 janvier 1978 et de l'article 26 du RGPD.

#### Article 13.3 – Cas particulier des Mineurs

L'accès à TAGAWINE est interdit aux mineurs et aux personnes n'ayant pas l'âge requis pour consommer des boissons alcoolisées dans leur pays de résidence.



En conséquence VASF ne collectera pas en connaissance de cause des données à caractère personnel concernant mineurs, qu'ils aient été autorisés par leurs représentants légaux ou pas. Le cas échéant, VASF ne fournira pas ces informations à des tiers.

#### **ARTICLE 14. VALIDITE DES CGU**

Toute modification de la législation ou de la réglementation en vigueur, ou toute décision d'un tribunal compétent invalidant une ou plusieurs clauses des présentes CGU ne saurait affecter la validité des présentes CGU.

Une telle modification ou décision n'autorise en aucun cas les UTILISATEURS à méconnaître les présentes CGU.

#### **ARTICLE 15. MODIFICATION DES CGU**

Les présentes CGU s'appliquent à tout UTILISATEUR se connectant sur l'APPLICATION. Les CGU pourront être modifiées et mises à jour par VASF à tout moment, notamment pour s'adapter à l'évolution législative ou réglementaire.

VASF informera les UTILISATEURS par courrier électronique à l'adresse renseignée sur le COMPTE de toute modification des présentes CGU au minimum deux (2) semaines avant leur prise d'effet.

Dans l'hypothèse où l'UTILISATEUR n'accepterait pas ces modifications, il sera libre de supprimer sa cave à partir de son COMPTE sur l'APPLICATION. Cette suppression ne fera l'objet d'aucun remboursement par VASF. A défaut de suppression, les nouvelles CGU seront applicables à l'UTILISATEUR.

Les CGU applicables sont celles en vigueur au moment de la navigation sur l'APPLICATION.

#### **ARTICLE 16. RECLAMATIONS**

Toute réclamation d'un UTILISATEUR peut être formulée auprès du Service Client de VASF par courrier électronique à l'adresse suivante : [contact@tagawine.fr](mailto:contact@tagawine.fr) , ou directement en cliquant sur l'onglet « Nous contacter » de l'APPLICATION.

VASF pourra ensuite discrétionnairement, en fonction de la réclamation, transmettre celle-ci au VENDEUR concerné.

#### **ARTICLE 17. COMPETENCE ET DROIT APPLICABLE**

LES PRÉSENTES Conditions Générales d'Utilisation SONT RÉGIES PAR LE DROIT FRANÇAIS. EN CAS DE LITIGE, SEULS LES TRIBUNAUX FRANÇAIS SERONT COMPÉTENTS.

En cas de différend survenant entre VASF et un UTILISATEUR au sujet de l'interprétation, de l'exécution ou de la résiliation des présentes, les PARTIES s'efforceront de le régler à l'amiable.

Toutefois, préalablement à tout recours au juge arbitral ou étatique, l'UTILISATEUR est invité à contacter, dans un premier temps le Service Client de VASF.]

Si aucun accord n'est trouvé, sera alors proposée une procédure de médiation facultative, menée dans un esprit de loyauté et de bonne foi en vue de parvenir à un accord amiable lors de la survenance de tout conflit relatif au présent contrat, y compris portant sur sa validité.

Pour enclencher cette médiation, l'UTILISATEUR peut contacter la plateforme européenne de résolution des litiges liés au droit de la consommation qui peut être saisie via ce lien : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/?event=main.home2.show>. Cette résolution des litiges concerne aussi bien les achats nationaux que ceux transfrontaliers.

La PARTIE souhaitant mettre en œuvre le processus de médiation devra préalablement en informer l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception en indiquant les éléments du conflit

La médiation ne présentant pas un caractère obligatoire, l'UTILISATEUR peut à tout moment se retirer du processus.

DANS L'HYPOTHÈSE OÙ LA MÉDIATION ÉCHOQUERAIT OU NE SERAIT PAS ENVISAGÉE, LE LITIGE SERA CONFIE À LA JURIDICTION COMPÉTENTE DÉSIGNÉE CI-DESSUS.

**ANNEXE 1****Informations en matière d'obligations civiles et fiscales**

Les opérateurs de place de marché ont l'obligation d'informer tout UTILISATEUR qui génère des revenus sur son APPLICATION sur ses obligations civiles et fiscales.

Les informations utiles sont rassemblées dans des fiches pédagogiques rappelant les règles applicables à la déclaration de revenus et au paiement des cotisations sociales. Les fiches ci-après sont également disponibles aux adresses suivantes :

- <https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/2017/eco-collabo-fiscal-vente-biens.pdf>
- [https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/cotisations\\_sociales\\_vente.pdf](https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/cotisations_sociales_vente.pdf).

En matière de protection sociale, ces revenus doivent pouvoir ouvrir des droits à l'assurance maladie ou à la retraite. Cela vaut également en matière de fiscalité : les revenus générés doivent être soumis à l'impôt.

Il est rappelé que les explications ci-dessous sont données à titre informatif et qu'elles ne remplacent pas la lecture des textes législatifs, des commentaires de l'administration et de la jurisprudence. Il convient également d'insister sur le fait que les règles ci-dessus exposées sont susceptibles d'être modifiées (notamment les différents seuils qui sont réévalués chaque année) et que chaque UTILISATEUR de TAGAWINE est seul responsable de ses obligations légales.

Par ailleurs, l'administration fiscale et les caisses de sécurité sociale sont à même de compléter cette information de base et répondre à toutes questions.

VASF recommande donc à tout UTILISATEUR de se rapprocher de son centre des impôts, de sa caisse de sécurité sociale ou d'un conseil spécialisé en cas de doute.



## Dois-je verser des cotisations sociales pour mon activité de vente de biens ?

### Je vends des biens

#### Je vends des biens que je ne souhaite plus conserver

Par exemple, je vends une perceuse, ma collection de disques de jazz, mes pièces de collection, etc.

Des biens que vos ventes sont occasionnelles et réalisées dans le cadre de la gestion de patrimoine privé, il ne s'agit pas d'activité professionnelle.

Aucun revenu soumis à cotisations sociales ne doit être déclaré à l'administration.

#### Sur les particuliers

Par exception de nature précise et, selon les cas, jusqu'à un maximum de 1 000 € de biens, les objets d'art, de collection ou d'antiquité.

Il s'agit notamment de la vente occasionnelle d'objets d'art, de collection ou d'antiquité (CIRP) et de la vente de biens meubles, de bijoux ou d'objets d'art, de collection ou d'antiquité (CIRP).

En outre, si vous êtes un particulier, vous pouvez bénéficier de la déduction de la plus-value de la vente de biens meubles, de bijoux ou d'objets d'art, de collection ou d'antiquité (CIRP).

Toutes les autres ventes de biens sont soumises à cotisations sociales et doivent être déclarées à l'administration.

Je suis tenu(e) de déclarer à l'administration les ventes de biens meubles, de bijoux ou d'objets d'art, de collection ou d'antiquité (CIRP).

En outre, si vous êtes un particulier, vous pouvez bénéficier de la déduction de la plus-value de la vente de biens meubles, de bijoux ou d'objets d'art, de collection ou d'antiquité (CIRP).

#### J'achète ou je fabrique des biens pour les revendre

Par exemple, j'achète et revends des bijoux de collection, etc. Je vends ma production de bijoux, de bijoux de collection, etc.

Cette activité est soumise à cotisations sociales et doit être déclarée.

Je m'inscris sur le site [www.emploi-entreprise.fr](http://www.emploi-entreprise.fr) pour me faire connaître aux administrations.

Je dois payer des cotisations sociales qui s'appliquent à ces relations sociales.

#### En-deçà de 82 290 € de recettes

si vous êtes un particulier, vous pouvez bénéficier de la déduction de la plus-value de la vente de biens meubles, de bijoux ou d'objets d'art, de collection ou d'antiquité (CIRP).

Je déclare mes recettes sur le site [www.emploi-entreprise.fr](http://www.emploi-entreprise.fr) (anciennement [www.emploi-entreprise.fr](http://www.emploi-entreprise.fr)).

Je paie mes cotisations sociales proportionnelles à mes ventes nettes de déduction des charges.

Mon taux de cotisation sera de 12,5% si j'ai d'autres cotisations sociales (CIRP) ou de

#### 12,7% s'il s'agit d'activité artisanale

si vous êtes un particulier, vous pouvez bénéficier de la déduction de la plus-value de la vente de biens meubles, de bijoux ou d'objets d'art, de collection ou d'antiquité (CIRP).

Je déclare alors annuellement le montant de mes cotisations et les cotisations de sécurité sociale sur la base de la loi.

Je paie alors ces cotisations.



## Comment déclarer mes revenus issus de la vente de mes biens ?

### Je vends des biens

#### Je vends des biens que je ne souhaite plus conserver

Par exemple, je vends une perceuse, ma collection de disques de jazz, mes pièces de collection, etc.

Les revenus de ces ventes sont exonérés.

#### Sur les particuliers

Par exception de nature précise et, selon les cas, jusqu'à un maximum de 1 000 € de biens, les objets d'art, de collection ou d'antiquité.

Il s'agit notamment de la vente occasionnelle d'objets d'art, de collection ou d'antiquité (CIRP) et de la vente de biens meubles, de bijoux ou d'objets d'art, de collection ou d'antiquité (CIRP).

En outre, si vous êtes un particulier, vous pouvez bénéficier de la déduction de la plus-value de la vente de biens meubles, de bijoux ou d'objets d'art, de collection ou d'antiquité (CIRP).

Tous les autres biens sont soumis à cotisations sociales et doivent être déclarés à l'administration.

Je suis tenu(e) de déclarer à l'administration les ventes de biens meubles, de bijoux ou d'objets d'art, de collection ou d'antiquité (CIRP).

En outre, si vous êtes un particulier, vous pouvez bénéficier de la déduction de la plus-value de la vente de biens meubles, de bijoux ou d'objets d'art, de collection ou d'antiquité (CIRP).

#### J'achète ou je fabrique des biens pour les revendre

Par exemple, j'achète et revends des bijoux de collection, etc. Je vends ma production de bijoux, de bijoux de collection, etc.

Les revenus de cette activité sont imposables.

Je déclare mes recettes à l'administration fiscale dans le cadre de ma déclaration de revenus.

#### Mes recettes annuelles sont inférieures à 82 290 €

##### La 1<sup>ère</sup> règle est « mon BIC »

C'est la méthode la plus simple et la plus adaptée aux activités occasionnelles.

Je paie le montant de mon revenu net sur déclaration complémentaire d'impôt sur le revenu (CIRP) (CIRP) (CIRP).

Je paie mes cotisations sociales proportionnelles à mes ventes nettes de déduction des charges.

Mon taux de cotisation sera de 12,5% si j'ai d'autres cotisations sociales (CIRP) ou de 12,7% s'il s'agit d'activité artisanale.

Je déclare alors annuellement le montant de mes cotisations et les cotisations de sécurité sociale sur la base de la loi.

Je paie alors ces cotisations.

#### Mes recettes annuelles sont supérieures à 82 290 €

##### La 2<sup>e</sup> règle est « mon BIC »

C'est la méthode la plus simple et la plus adaptée aux activités occasionnelles.

Je paie le montant de mon revenu net sur déclaration complémentaire d'impôt sur le revenu (CIRP) (CIRP) (CIRP).

Je paie mes cotisations sociales proportionnelles à mes ventes nettes de déduction des charges.

Mon taux de cotisation sera de 12,5% si j'ai d'autres cotisations sociales (CIRP) ou de 12,7% s'il s'agit d'activité artisanale.

Je déclare alors annuellement le montant de mes cotisations et les cotisations de sécurité sociale sur la base de la loi.

Je paie alors ces cotisations.



\* Des cotisations sur revenus 2018 qui ont été déclarés au printemps 2017.

**ANNEXE 2****Conditions Générales du SERVICE PREMIUM**

Conformément à l'article 6.2.5. des présentes CGU, le SERVICE « MA CAVE » permet à l'UTILISATEUR de remplir, gérer et consulter sa cave et de lire les avis laissés par la COMMUNAUTE sur les vins qu'il a sélectionnés.

En sus des dispositions des CGU, la présente Annexe 2 s'applique en cas de souscription au service Premium du SERVICE MA CAVE.

Le SERVICE « MA CAVE » est gratuit dans la limite de dix (10) bouteilles.

- **Caractéristiques du SERVICE PREMIUM**

Pour pouvoir ajouter plus de dix (10) bouteilles dans le cadre du SERVICE « MA CAVE », l'UTILISATEUR ayant le statut de consommateur, devra souscrire auprès de VASF au SERVICE PREMIUM selon les modalités de la présente Annexe.

- **Sélection du SERVICE PREMIUM**

En cliquant sur l'onglet « MA CAVE » puis sur l'onglet « CAVE ILLIMITEE POUR 5,49euros à vie ! », l'UTILISATEUR a la possibilité de souscrire au SERVICE PREMIUM.

En souscrivant au SERVICE PREMIUM, il pourra bénéficier de l'ensemble des fonctionnalités proposées dans le cadre du SERVICE CAVE pour un nombre illimité de bouteilles.

- **Modalités de paiement**

Le prix du SERVICE PREMIUM du SERVICE MA CAVE est de 5,49 euros TTC. Ce prix est exprimé toutes taxes comprises. VASF se réserve le droit de modifier ledit tarif à tout moment.

Le prix applicable à l'UTILISATEUR sera le prix figurant sur l'APPLICATION le jour de l'achat.

Les modalités de paiement sont celles mises en place par les plateformes Appstore et Google Play selon le mode

« achat intégré » ou « achat via application ».

Le contrat de vente est formé au moment de l'envoi de la confirmation de l'achat par l'UTILISATEUR. Le contrat de vente est souscrit pour une durée indéterminée.

- **Accusé de réception**

Après souscription au SERVICE PREMIUM du SERVICE CAVE, l'UTILISATEUR recevra une copie de l'accusé réception de la présente commande par courrier électronique, à condition que l'adresse électronique communiquée par l'UTILISATEUR au moment de la création de son COMPTE soit correcte.

- **Exclusion du Droit de rétractation**

L'UTILISATEUR dispose par principe du droit de se rétracter des présentes dans les quatorze (14) jours suivant la conclusion du contrat.

Néanmoins, conformément à l'article L.221-28 1° du Code de la consommation, le droit de rétractation est exclu dans le cadre de fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation.

Dès lors, l'UTILISATEUR ayant souscrit le SERVICE PREMIUM du SERVICE MA CAVE ne dispose d'aucun droit de rétractation dans le cadre des présentes Conditions générales de Services.

- **Résiliation**

L'UTILISATEUR peut mettre fin au SERVICE « MA CAVE » à tout moment.

L'UTILISATEUR peut résilier le contrat en adressant un email à l'adresse suivante : [contact@tagawine.fr](mailto:contact@tagawine.fr)

VASF se réserve également le droit de résilier unilatéralement le contrat en cas de non-respect des présentes CGU par l'UTILISATEUR.

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD, après la fin du contrat, VASF s'engage à supprimer toutes les données personnelles appartenant à l'UTILISATEUR, après l'expiration du délai nécessaire à la finalité du traitement de ces données.